

Mardi, le 04 octobre 2016, sous la Haute Présidence de **Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, Président de la République, Chef de l'État**, le Conseil des Ministres s'est réuni à 11 heures 30, dans la salle habituelle au Palais de la Présidence de la République.

À l'entame des travaux, le **Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA** a délivré une importante communication au cours de laquelle il a félicité les membres du Gouvernement pour leur nomination. Un Gouvernement qu'il a voulu d'ouverture de par la diversité des origines et des expériences de ses membres.

Le **Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA** a également tenu à rappeler les principes fondamentaux qui doivent guider l'action gouvernementale, notamment la solidarité, la cohésion, l'abnégation au travail, car, comme il l'a dit dans son discours d'investiture : « c'est par le travail et rien que par le travail bien fait que nous allons développer notre pays et assurer l'épanouissement de tous ».

À cet effet, le Gouvernement doit, sans délai, proposer aux gabonaises et aux gabonais des mesures concrètes pour améliorer leur bien-être, leur épanouissement, tout en rassurant nos différents partenaires économiques, tant au plan national qu'international, afin de concevoir de nouveaux mécanismes à même de maintenir et de favoriser la confiance, source de création de plus d'emplois et de richesse.

Aussi, le **Président de la République, Chef de l'État, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA** a-t-il instruit le Gouvernement d'œuvrer au plus vite à la relance de l'économie, à la préparation du dialogue politique et à la mise en œuvre des mécanismes de solidarité nationale en faveur des couches les plus vulnérables de notre société dans le cadre du Programme pour l'Egalité des Chances approuvé par nos compatriotes.

Enfin, le Conseil des Ministres a entériné les mesures individuelles suivantes :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- Haut Représentant Personnel du Président de la République : M. **Maixent NKANI ACCROMBESSI**.

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Directeur de Cabinet du Président de la République : M. **Martin BOGUIKOUMA**.
- Directeur de Cabinet Adjoint 1 : M. **Jean Valentin LEYAMA**, confirmé.
- Directeur de Cabinet Adjoint 2 : M. **Samuel NGOUA NGOU**, confirmé.
- Chef de Cabinet du Président de la République : Commandant **Nina Patricia TSOUNGHAT**.

SECRETARIAT GENERAL

- Secrétaire Général Adjoint 1 Chargé des Questions Administratives et Juridiques : M. **Guy ROSSATANGA RIGNAULT.**
- Secrétaire Général Adjoint 2 Chargé du Patrimoine et de l'Intendance : M. **Cyriaque MVOURANDJIAMI.**
- Conseiller Spécial du Président de la République : M. **Jean Bernard AVOUMA.**

DIRECTION GENERALE DU PROTOCOLE D'ETAT

- Directeur Général du Protocole d'État : M. **Noël Nelsone MESSONE.**

ETAT MAJOR PARTICULIER DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Chef d'État Major Particulier du Président de la République : Général de Division **Maxime EBANG EDOU**.

GRANDE CHANCELLERIE DES ORDRES NATIONAUX

- Grand Chancelier des Ordres Nationaux : Amiral **Hervé NAMBO NDOUANI**.

BUREAU DE COORDINATION DU PLAN STRATEGIQUE GABON EMERGENT

- Coordinateur : M. **Liban SOLEMANE**.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

- Secrétaire Général Adjoint 2 : Général de Brigade **Elisabeth NYNGOMANDA**.

Je vous remercie.

FIN.